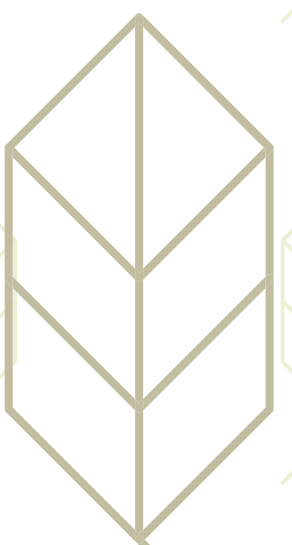


# ÉCOQUARTIER DE LORETTE



© Spectrum 3D



## CE SERA BIEN, À LORETTE...

Lorette, c'est une belle inconnue.

C'est un lieu mystérieux au coeur de Saint-Malo, caché derrière ses murs et ses arbres, hors du temps, de la ville, et même de la vie depuis sa désaffectation en 2010.

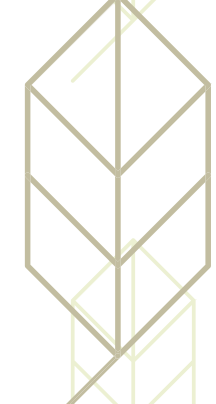
C'est un lieu fascinant et un peu fantomatique. On pourrait presque y entendre encore la clameur des ordres, des bruits de pas bien réglés, le clairon et le tambour, des appels en plusieurs langues et les cris de joie des enfants.

Lorette, c'est un lieu chargé d'histoire, celle d'une caserne construite dans les années 30 qui a vu passer des uniformes : ceux des soldats français de 40 en partance pour le front, des occupants allemands, des Gi's de la Libération, des compagnies de gendarmes mobiles...

Lorette, c'est un lieu chargé d'histoires qui se racontent encore, celles des familles qui y ont vécu, celles des enfants qui y ont grandi, celles des gens du quartier qui les ont côtoyés.

Lorette, c'est aujourd'hui une promesse, un lieu à découvrir, à apprendre, à partager, à réenchanter. En 2025, des familles s'y installeront, dans des bâtiments réhabilités ou dans des constructions nouvelles. Elles parleront jardins partagés, biodiversité, énergies renouvelables, services à la population, déplacements doux, matériaux écologiques, logement participatif. L'ancienne caserne devenue écoquartier s'ouvrira à la ville et aux Malouins. Avec cette exposition, nous vous invitons à une promenade dans le Lorette qui s'annonce.

À Lorette, ce sera chouette.



## LES ÉTAPES DU PROJET

2017 : L'État vend la caserne de Lorette (6,8 hectares)

à l'Établissement Public Foncier de Bretagne

1<sup>er</sup> trimestre 2021 : Acquisition de la caserne par la Ville de Saint-Malo. Premières démolitions

2<sup>e</sup> trimestre 2021 : Début des travaux de viabilisation du quartier

4<sup>e</sup> trimestre 2022 : Début des constructions

1<sup>er</sup> semestre 2025 : Emménagement des premiers habitants

Ce calendrier est donné à titre indicatif et est susceptible d'évoluer.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme au 02 99 21 53 02 ou par mail : [dau@saint-malo.fr](mailto:dau@saint-malo.fr)

*Cette exposition est consultable sur [saint-malo.fr](http://saint-malo.fr)*